

Résumé Conseil communal de Montilliez du 14 décembre 2020

Le Conseil communal de Montilliez s'est réuni le 14 décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Cédric Barde.

En début de séance, le président a présenté les listes d'inscription pour les candidats à la Municipalité et au Conseil communal pour la nouvelle législature. Ces documents sont à disposition au greffe municipal jusqu'au 18 janvier 2021 à midi et peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune.

Durant les communications de la Municipalité, Monsieur Jean-Claude Gilliéron a expliqué que la commune était sollicitée par le canton dans la gestion de la crise sanitaire. Elle a trouvé certaines adaptations pour marquer les traditionnelles festivités de fin d'année, notamment la distribution par la poste de cornets de St-Nicolas pour les enfants de la commune.

Monsieur François Guizzetti a annoncé que la 2^{ème} phase des travaux concernant l'éclairage public était terminée. Des économies d'énergie et de coûts vont être visibles avec ce changement.

Deux préavis figuraient à l'ordre du jour. Le premier concernait l'adoption du budget 2021 qui a été accepté à l'unanimité. Le deuxième préavis visait l'adoption des statuts de l'Association intercommunale STEP Echallens Talent ASET dans le cadre du projet de régionalisation. Le préavis a également été accepté à l'unanimité.

Monsieur Cédric Barde a levé la séance à 21h37, avec remerciements aux autorités exécutives et législatives, et a souhaité de belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun.